

# LA LETTRE AUX ÉLUS LOCAUX

[www.credit-agricole.fr](http://www.credit-agricole.fr)



## DOSSIER

### ÉDITO

#### Peut-on lutter contre les déserts médicaux ?

» Alors que le sujet des déserts médicaux reste prégnant, les communes n'hésitent pas à innover pour trouver des solutions. Nous vous proposons de partager certaines de ces pratiques dans notre dossier central. Vous y trouverez des idées touchant aussi bien à l'organisation, la logistique, qu'au numérique.... À chaque commune sa solution !

Dans ce même numéro, un focus sur le logement révèle que 2016 a été une bonne année pour la construction de logements sociaux.

Pour finir, «Rencontre dans nos régions» se déplace cette fois à Mulhouse, ville qui accueillera bientôt sa cité du numérique. ■

#### Faire face aux déserts médicaux

Le nombre de communes rurales et de petites villes exposées à la difficulté de maintenir ou attirer des médecins continue de progresser. Pour conserver un accès aux soins à leurs populations, les communes multiplient les initiatives, encouragées par le Pacte territoire/santé de l'État.

» Suite pages 2 et 3



### 2,5 MILLIONS

de patients peuvent aujourd'hui consulter un médecin à distance.

Source : [social-sante.gouv.fr](http://social-sante.gouv.fr)

### RENCONTRE DANS NOS RÉGIONS



#### La future cité du numérique de Mulhouse sur les rails

Dans quelques mois, les premières entreprises de la cité du numérique de Mulhouse pourront s'installer. Le projet est porté par la société KM0, fondée par cinq associés et des investisseurs, dont le Crédit Agricole Alsace-Vosges.

» Suite page 4

# Accès aux soins

## Trouver de nouvelles solutions

Vieillissement des médecins, difficulté à attirer de jeunes spécialistes, fermeture de services hospitaliers... Le phénomène croissant de désert médical oblige les communes à trouver de nouvelles solutions pour maintenir l'accès à la médecine de leurs administrés.

**»** En 2015, le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) recensait 192 déserts médicaux concernant 2,5 millions de personnes résidant principalement dans des petites villes. Le Cher, la Creuse, le Gers, la Haute-Marne, l'Indre, la Lozère, la Nièvre, l'Orne et l'Yonne sont les départements les plus touchés. Pourtant la France comptait 215 539 médecins en activité en 2016, soit en moyenne un médecin pour 300 habitants, un chiffre loin d'être négligeable. Problème, la répartition des médecins sur le territoire est très inégale. Du coup, les délais de consultation s'allongent et l'accès à certaines spécialités (notamment ophtalmologie ou gynécologie) commence à devenir problématique dans certaines régions. De nombreux élus locaux se sont mobilisés pour développer des solutions, dont certaines très innovantes : structures communales pour un exercice partagé de la médecine, partenariats avec l'hôpital, télémédecine...

### Exercice en commun de la médecine, la solution privilégiée

Le développement d'espaces permettant aux praticiens d'exercer en commun représente la solution la plus utilisée par les communes. Pour ces dernières, les avantages sont

nombreux : mettre fin à l'isolement, mutualiser les tâches administratives, acquérir plus de souplesse dans l'organisation quotidienne, garantir une continuité des soins, etc. Cette mutualisation peut prendre deux voies : la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) ou le centre de santé (où les médecins sont employés par la commune).

La MSP est la formule qui se répand le plus. Les praticiens ne sont pas salariés de la collectivité. Mais cette dernière facilite leur regroupement et leur installation et finance une partie de l'équipement.

Besançon, Changé, Châteaudun, Château-Thierry, Figeac, Montbard, Plouguerneau, par exemple, font ainsi partie du millier de petites villes qui accueillent désormais une maison de santé pluridisciplinaire en France. A Changé (Mayenne), la structure réunit ainsi seize praticiens (quatre médecins généralistes, une sage-femme, trois kinésithérapeutes, un orthopédiste, un orthophoniste, un podologue, quatre infirmiers et un psychologue). Ces espaces de médecine en commun commencent aussi à s'implanter dans certains territoires fragilisés en périphérie de grandes villes, comme par exemple, à Montataire (60), une commune limitrophe de

### SUR LE TERRAIN



#### « Mener une politique volontariste en matière de santé »

**Bernard Moraine**

MAIRE DE JOIGNY  
(YONNE, 10 000 HABITANTS), PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU  
CENTRE HOSPITALIER

#### Quelle forme prendra la « maison des internes » ?

**B. M.:** Ce projet, qui nous tient à cœur, permettra à six internes du CHU de Dijon de loger dans une maison mise à disposition par la ville, durant leur internat à Joigny (à l'hôpital ou dans un cabinet privé). Le but consiste à les accueillir le mieux possible afin qu'ils choisissent d'effectuer leur stage dans notre ville... et surtout qu'ils aient envie

de s'installer sur place ! Nous sommes en train de rénover une maison communale désaffectée utilisée il y a quelques années par des instituteurs. L'opération représente un coût non négligeable d'environ 400 000 €, avec 226 000 € de subventions de l'État. Cette initiative, à notre connaissance unique en France, a déjà rencontré de très bons échos, avant même sa mise en œuvre !

#### Cela sera-t-il suffisant pour régler toutes les difficultés ?

**B. M.:** Non bien sûr ! Mais nous essayons d'innover dans tous les domaines. Notre hôpital a vu plusieurs de ses services fermer au fil des années ; mais nous sommes néanmoins parvenus à créer ou sauvegarder des services « de niches ». C'est-à-dire à proposer des soins spécifiques, difficiles à trouver ailleurs. C'est le cas par exemple du service de réadaptation cardiaque qui attire des patients de toute la région. En médecine libérale, nous avons conservé à Joigny la quasi-totalité des spécialistes, tandis qu'autour de nous, le désert médical progresse. Nous rencontrons cependant des difficultés dans trois domaines : ophtalmologie, radiologie et dentiste.

## FOCUS

### LE CONTRAT DE PRATICIEN TERRITORIAL DE MÉDECINE GÉNÉRAL

Creil. Dans l'Yonne la commune de Joigny a développé un partenariat avec l'Université de Dijon pour mettre sur pied une maison des internes... La mairie accueille une dizaine d'internes chaque année à l'hôpital et dans les cabinets de ville et met gracieusement à leur disposition des logements, ainsi que plusieurs services comme un pass culturel et de loisir gratuit. Objectif : parvenir à retenir sur place certains de ces futurs médecins.

#### Partenariats grâce à la télémédecine

D'autres initiatives se sont développées, notamment grâce à l'arrivée de la télémédecine. En Auvergne par exemple, de nombreuses communes coopèrent avec le groupement de coopération sanitaire (GCS) Cardiauvergne. Ce dernier gère une plate-forme technologique permettant la télésurveillance de patients insuffisants cardiaques. Des infirmières libérales, équipées de smartphone, renseignent les données qui sont envoyées sur la plateforme. En cas d'alerte, des professionnels de santé interviennent. Cardiauvergne développe aussi avec certaines communes l'installation de défibrillateurs dans les mairies et l'organisation de stages d'initiation. D'autres communes ont, elles, opté pour la mise en place d'un service de consultation médicale à distance. C'est notamment le cas en Alsace, dans la commune

Condu entre un jeune médecin et l'ARS, le contrat de praticien territorial de médecine générale (PTMG) offre un complément de rémunération et une protection sociale renforcée aux stagiaires qui s'installent dans une zone manquant de professionnels. Le complément permet de garantir un revenu mensuel brut de 6.900 euros, pendant les deux premières années. Prévu dans le cadre du Pacte territoire santé, le dispositif est en vigueur depuis septembre 2013. Environ 700 contrats ont été conclus depuis le lancement du PTMG.

d'Oberbruck (68) qui a investi 50 000 euros pour implanter un cabinet dans lequel le patient dialogue avec son médecin à travers une caméra, avec l'aide d'une infirmière. L'ordonnance est envoyée par télétransmission et imprimée sur place.

Remarque : depuis 2012 et l'adoption du Pacte territoire santé 1, les Régions et l'État peuvent apporter des subventions aux projets de maison de santé et aux autres projets de partenariat avec les acteurs locaux médicaux, via la signature d'un contrat local de santé (CLS) entre les communes et l'Agence Régionale de Santé (ARS). ■

#### LOGEMENT

### La construction de logements sociaux en progression

L'année 2016 représente un record en termes de construction de logement social. Les communes déficitaires progressent le plus, ce qui permet de rattraper une petite partie du retard.

**A**vec 130 316 logements sociaux (Outre-Mer inclus), la France atteint en 2016 un niveau historique de production de logements sociaux. Cela correspond à une augmentation de mise en chantier de 14 % entre 2015 et 2016. Depuis le début des années 2000, il s'agit du 2<sup>ème</sup> meilleur chiffre, alors que la production était en recul en 2010 et a commencé à reprendre en 2012. L'accent a notamment été porté sur les logements les plus modestes, conformément aux orientations de la loi de janvier 2013 «relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production du logement social». Ceux réservés aux populations en situation de grande précarité et relevant de la catégorie PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) ont notamment connu la plus forte progression. Ils représentent aujourd'hui 28 % des logements sociaux financés, contre 8 % en 2006 !

Rappel, le parc locatif social regroupe aujourd'hui 4,5 millions de logements, permettant d'accueillir 10 millions de personnes.

#### Communes déficitaires, encore une marge de progression élevée

Bon point supplémentaire : on a davantage construit dans les communes déficitaires en logement social que dans les périodes précédentes. 75 % des logements financés en 2016 se situent en effet dans les zones les plus tendues (A et B1), là où l'accès au logement social est le plus difficile. Il n'en demeure pas moins que la loi de 2013 fixe à 700 000 le nombre de logements sociaux supplémentaires d'ici 2025, dans 8 ans. Pour atteindre cet objectif, il faudra que l'ensemble des communes soumises à la loi remplissent leurs obligations. ■



© DR

avec Laurent Boiché

*RESPONSABLE FILIÈRE ENTREPRISES / INSTITUTIONNELS  
DE LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT  
AGRICOLE ALSACE-VOSGES.*

## La future cité du numérique de Mulhouse sur les rails

Dans quelques mois, les premières entreprises de la cité du numérique de Mulhouse pourront s'installer. Le projet est porté par la société KMO, fondée par cinq associés et des investisseurs, dont le Crédit Agricole Alsace-Vosges.



© DR

### QUELS SONT LES GRANDS AXES DU PROJET KMO ?

**L.B.:** Il s'agit d'un projet global de requalification d'une friche industrielle. Deux bâtiments en brique de l'ancienne société qui a donné naissance à deux groupes industriels emblématiques à savoir Alcatel et Alstom, accueilleront des entreprises et des start-ups de l'univers du numérique. Les bureaux jouxteront un pôle de formation et un Techlab dédié au prototypage et à la fabrication rapide de pièces uniques ou petites séries via les nouvelles technologies. Les écoles seront situées au rez-de-chaussée et les entreprises aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages. Tout cet ensemble sera situé à proximité de l'Université de Haute-Alsace, ce qui permettra de renforcer les interactions en matière de recherche et développement.

### SOUS QUELLE FORME LE CRÉDIT AGRICOLE PARTICIPE-T-IL AU PROJET ?

**L.B.:** Le Crédit Agricole Alsace Vosges investit 320.000 euros dans le capital de KMO. Les autres actionnaires sont la Caisse des Dépôts et des actionnaires particuliers. La ville de Mulhouse met à disposition le bâtiment via un bail emphytéotique. Le projet est également soutenu par le Fonds Européen FEDER. Nous accompagnons aussi le projet par le biais d'une participation au pool bancaire réalisé dans le cadre du financement des travaux. Enfin, troisième aspect, nous souhaitons favoriser la mise en place d'un cercle vertueux en développant comme dans d'autres régions, un Village by CA. Un projet est en cours

sur une surface de 300 m<sup>2</sup> qui devrait permettre d'accueillir une quinzaine de start-ups mais aussi d'apporter des services complémentaires aux jeunes entrepreneurs présents sur le site.

### QUELLES SONT À VOS YEUX LES FORCES DE CE PROJET ?

**L.B.:** La force de ce projet consiste à rassembler sur un même site, formation, recherche, expertise et expérimentation. Il s'agit de créer des synergies et de susciter des échanges entre des acteurs venant d'horizons différents pour favoriser l'émergence d'une dynamique porteuse. Ce projet permettra aussi d'accompagner la conversion au numérique des entreprises industrielles régionales. « L'industrie du futur » comme on la nomme souvent, offre des perspectives de développement prometteuses pour nos territoires.

Le site bénéficie en outre d'une situation géographique attractive à proximité de l'Allemagne et de la Suisse et constitue l'un des deux bâtiments totems de la French Tech Alsace. ■

## AGENDA



### ■ 2 JUIN AU 22 SEPTEMBRE

➤ EN RÉGIONS

**Assises triennales du mouvement des Entreprises Publiques Locales**  
15 réunions en régions

### ■ 20 JUIN ➤ PARIS (75)

**Association des communes de France : « Collectivités et transition énergétique », colloque**

### ■ 4 JUILLET ➤ PARIS (75)

**Association des maires de France**  
Groupe de travail Petite enfance 10h-13h

